



RAPPORT FINANCIER 2020

- BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020 ET AU COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE DU 01.01.2020 AU 31.12.2020.

A. ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT

1. Les produits

Les cotisations des adhérents diminuent en 2020, le montant passe de 11 840,55€ en 2019 à 11 353,99€ soit une **baisse de 4.11%**.

Le nombre de nos adhérents baisse de 11,70% en 2020 par rapport à 2019.

Mise en place d'une **Protection Juridique** à partir du 1^{er} Janvier 2020, montant 1 162€ pour l'année.

Les **produits financiers** liés au « Livret A » atteignent un montant de 69,15€ contre 101,30€ à l'exercice précédent.

2. Les charges

Les **achats de fournitures** passent de 261,54€ en 2019 à 141,11€ en 2020.

Les **services extérieurs** passent de 714,57€ en 2019 à 676,46€ en 2020.

Les **autres services extérieurs** passent de 4 954,67€ à 3 187,01€ soit une baisse de 1 767,66€ pour 2020 essentiellement due à la crise sanitaire liée à la Covid.19.

Les **autres charges** passent de 4 218€ en 2019 à 4 949,73€ soit une hausse de 731,73€, essentiellement due à la souscription d'une protection juridique à partir du 1^{er} janvier 2020 auprès de THEMIS Assurance.

3. Les résultats

1. **Le résultat des produits financiers** passe de 101,30€ en 2019 à 69,15€ en 2020.

2. **Le résultat des comptes courants** passe de 125,86€ en 2019 à 406,04€ en 2020.

3. **Le Livret A** passe de 11 176,50€ en 2019 à 14 569,15€ en 2020.

4. **Le résultat des valeurs mobilières** : 40 000,00€ (valeur au 31/12/2020 : 43 183,81€).

« J'attire votre attention sur le risque de perte du capital, placement à risque. »

5. **Le résultat net de l'exercice** passe d'un bénéfice de 1 828,07€ en 2019 à un **bénéfice de 3 672,83€** en 2020.

B. ANALYSE FINANCIERE

L'exercice 2020 a été marqué par la crise sanitaire, qui n'est pas terminée, à celle-ci s'ajoutent les incertitudes sur le plan économique et social.

Les cotisations de nos adhérents s'élèvent à 11 353,99€ en **baisse de 4,11%** par rapport à 2019.

En 2020 l'UNSA SNPHELM a un bénéfice de 3 672,83€, en **hausse de 1 844,76€** par rapport à 2019, en raison de la crise sanitaire que nous vivons depuis 2020.

L'UNSA SNPHELM a engagé une aide remboursable en 2017 pour un montant de 2 400€ auprès d'une adhérente pour frais d'avocat.

L'UNSA SNPHELM a engagé des poursuites en 2019 pour un montant de 1 000€ auprès d'un Membre Administrateur pour une avance de fonds non remboursée.

Nos réserves financières passent de 51 302,36€ à 54 975,19€ au 31 décembre 2020 soit une hausse de 3 672,83€ due essentiellement à une réorganisation de notre activité suite à différentes mesures mises en place par le Gouvernement Français afin de limiter la propagation du virus « Covid.19 ».

C. DIVERS

1. Loi du 20 août 2008 et la comptabilité des syndicats en fonction du niveau des ressources.

Les seuils de ressources :

- Ressources inférieures à 2 000€ par an.
- Ressources supérieures à 2 000€ et inférieurs à 230 000€.
- Ressources supérieures à 230 000€.

La ressource de l'UNSA SNPHELM étant de 7 645,41€ pour 2020 il sera établi selon la loi : un bilan, un compte de résultat et une annexe **sous une forme simplifiée**.

2. La transparence financière

Tous les syndicats doivent arrêter, approuver les comptes et les publier.

Ces comptes doivent être arrêtés par l'organe chargé selon les statuts.

L'approbation des comptes sera faite par l'Assemblée Générale des adhérents et/ou par la commission de contrôle. Là aussi, les statuts le précisent.

3. La trésorerie du syndicat

Le trésorier est le garant du bon fonctionnement de la trésorerie. Cela ne veut pas dire qu'il est responsable de tout, de toutes les opérations comptables et financières, de la collecte des cotisations. Il a un rôle d'organisation de ces opérations. Il doit aussi être lui-même contrôlé (par l'Assemblée Générale et/ou par l'instance collective désignée dans les statuts et/ou le règlement intérieur).

4. Evénements

La situation sanitaire que connaît la France depuis plus d'un an s'est accompagnée en 2020 de restrictions d'activités et de conséquences économiques fortes.

Les conséquences de la crise sanitaire et les décisions prises par le Gouvernement n'ont pas été sans effet sur notre organisation et ont eu un impact positif sur le résultat de l'exercice 2020.

Dans ce contexte, l'UNSA SNPHELM a pleinement joué son rôle d'acteur de référence sur le plan social.
